Actualité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **110 (2012)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nouveau rapport OMS-Europe

Les adolescents ne sont pas égaux sur le plan de la santé

Selon un nouveau rapport concernant l'enquête sur le comportement des jeunes d'âge scolaire en matière de santé (HBSC) publié par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, beaucoup de jeunes de la Région européenne de l'OMS et d'Amérique du Nord ne sont pas en aussi bonne santé qu'ils pourraient l'être, et ce en raison d'inégalités largement répandues.

Ce rapport donne les résultats de l'enquête HBSC de 2009/2010, couvrant 39 pays et régions de la Région européenne et d'Amérique du Nord. Dans le cadre de cette enquête, des informations ont été recueillies auprès d'adolescents de 11, 13 et 15 ans sur des thèmes en rapport avec leur santé et leur bien-être, leur environnement social et leur comportement.

Différences entre pays

Les taux de surcharge pondérale et d'obésité pour les filles âgées de 11 ans se situent entre 20% au Portugal et 30% aux États-Unis d'Amérique, mais 5% seulement en Suisse. Les taux de tabagisme, quoique relativement similaires à l'âge de 11 ans (sous les 1%), varient énormément d'un pays à l'autre à l'âge de 15 ans: plus de 25% en Autriche et en Lituanie, mais 10% en Norvège et au Portugal, ce qui laisse à penser que le contexte socio-environnemental peut être modifié en faveur d'un meilleur état de santé chez les jeunes.

Effets à long terme

Les inégalités en matière de santé apparaissent ou s'aggravent pendant l'adolescence, et peuvent se traduire par des inégalités durables à l'âge adulte si, par exemple, les résultats scolaires sont décevants. L'adolescence est, de toute évidence, une étape clé pour la santé mentale, surtout chez les filles. Le degré de satisfaction de ces dernières par rapport à leur vie diminue entre 11 et 15 ans. En outre, les comportements dommageables pour la santé s'intensifient pendant l'adolescence. Entre 11 et 15 ans, la proportion moyenne de jeunes qui signalent fumer et boire toutes les semaines augmente de 17%. Beaucoup de ces jeunes fumeurs garderont cette habitude pendant toute leur vie adulte. De même, une activité sexuelle précoce est un important indicateur préfigurant une santé sexuelle médiocre à l'âge adulte, de même que d'autres comportements à risque à l'adolescence. Ce rapport révèle qu'en moyenne, 26% des jeunes de 15 ans ont une vie sexuelle. Par ailleurs, les comportements sains, comme par exemple déjeuner et manger des fruits, sont en recul.

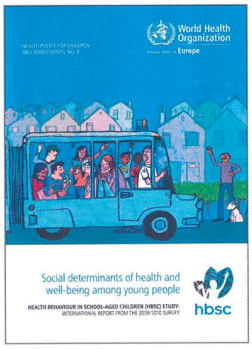

Différences entre les sexes

Les garçons et les filles présentent différents types de comportements sains et malsains, notamment à l'âge de 15 ans. Ainsi, les filles s'inquiètent davantage de leur poids et de leur régime, mais sont moins susceptibles d'être en surpoids que les garçons. Dans l'ensemble, quelque 40% des filles de 15 ans signalent être insatisfaites de leur corps, et 22% font un régime, quoiqu'à peine 10% soient réellement en surpoids.

Degré de richesse de la famille

Sans surprise, les familles plus riches ont un style de vie plus sain: plus haut niveau de consommation de fruits et de déjeuners, ainsi qu'une plus grande activité physique. Il existe un lien entre la richesse et une meilleure communication avec les parents, un soutien plus ferme de la part des condisciples et un nombre plus élevé d'amis proches, ainsi qu'une meilleure santé mentale. Le tableau est plus complexe en ce qui concerne les comportements à risque. Dans beaucoup de pays et de régions, le degré de richesse de la famille a moins d'importance sur la consommation de tabac et d'alcool; d'autres facteurs sociaux – tels que l'influence des camarades – peuvent être plus déterminants. En outre, les traumatismes augmentent avec le degré de richesse de la famille.

Facteurs protecteurs

Le soutien de la famille et des condisciples protège les jeunes des influences négatives; ceux qui signalent avoir une bonne communication avec leurs parents sont plus susceptibles de déclarer qu'ils sont en bonne santé. Le fait d'avoir des amis proches et de bénéficier du soutien de ses camarades est aussi un paramètre qui préfigure souvent un bon état de santé. Plus les jeunes sont soutenus, plus ils sont susceptibles de se déclarer en bonne santé.

En savoir plus: Déterminants sociaux de la santé et du bien-être chez les jeunes. Enquête sur le comportement des jeunes d'âge scolaire en matière de santé (HBSC): Rapport international sur l'étude de 2009/2010. OMS/Europe, 2012: Politique de santé pour les enfants et adolescents, n° 6, 252 p.

Texte en anglais «Social determinants of health and well-being among young people», téléchargeable depuis le site: www.euro.who.int > what we publish

Phase de dilatation

Plus longue qu'il y a 50 ans

Des chercheurs américaine ont comparé les données obstétricales des années 1959–1966 (n = 39 491) avec celles des années 2002–2008 (n = 98 359). N'ont pas été inclus: les accouchements déclenchés et les naissances multiples.
Il en résulte que la phase de dilatation dure à présent 2,6 heures de plus pour une primipare et 2 heures de plus pour une multipare.

Ces différences peuvent en partie s'expliquer par:

- L'âge de parturientes – 26,8 ans au lieu de 24,1 ans
- Leur poids – BMI 29.9 au lieu de 26.3
- Le poids des nouveau-nés – également plus lourd
- Le recours à la péridurale qui allonge de 40 à 90 minutes la phase de dilatation – utilisée aujourd'hui dans 55% des cas au lieu de 4% dans les années 1960
- Le recours à l'ocytocine – 31% au lieu de 12%
- Le recours à la césarienne – 12% au lieu de 3%
- Les standards présents dans la tête des médecins qui sont probablement tout différents.

Source: Laughon, Katherine et al. Changes in labor patterns over 50 years. In: American Journal of Obstetrics and Gynecology (2012), doi: 10.1016/j.ajog.2012.03.003.

Genève, 11 juillet 2012

Midwifery Module

Le «World Congress for the International Society for the Study of Hypertension in Pregnancy (ISSHP)» se tiendra à Genève du 9 au 12 juillet 2012.
Dans le cadre de ce congrès médical, les filières de formation sage-femme des HES romandes (HES-SO) et de Berne (BFH) associées à des professionnelles de terrain ont élaboré un programme (Midwifery Module) qui cible plus particulièrement les sages-femmes. Des intervenants de renom y présenteront les dernières connaissances issues des avancées scientifiques concernant l'hypertension durant la grossesse.
La langue du congrès est l'anglais, toutefois les power-points seront traduits afin que les interventions soient accessibles à tous. Les frais de participation se montent à CHF 200.–.

Pour l'inscription, veuillez suivre sur le lien suivant: www.isshp2012.com/index.php/midwifery-module

Honolulu, 26–28 octobre 2012

Conférence mondiale

La prochaine «Mid-Atlantic Conference on Birth and Primal Health Research» est organisée par le Dr. Michel Odent avec le soutien de l'OMS. Elle constitue une occasion de formation et d'information sur les recherches les plus récentes dans le domaine de la grossesse et de la naissance.

Pour en savoir davantage: www.midpacificconference.com/index.php

(041) 800 24 7 365

Pour vous qui vivez ou voyagez à l'étranger

Depuis le 1er mai 2012, la Helpline du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) répond aux questions des citoyens et citoyennes suisses 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an.

Cette centrale d'assistance correspond à un véritable besoin dès lors que 700000 ressortissants suisses vivent hors de nos frontières et que l'on enregistre près de 16 millions de voyages à l'étranger par an.

La Helpline DFAE fournit des renseignements détaillés sur:

- les prestations fournies par les représentations suisses en relation avec les documents d'identité, les immatriculations, l'état civil, la citoyenneté, la légalisation de documents, les attestations, les affaires de succession/legs, la prévoyance, les dépôts, etc.
- la situation sécuritaire à l'étranger
- des questions d'ordre général concernant l'émigration et le séjour à l'étranger (Organisation des Suisses de l'étranger, réseau de représentations, Revue Suisse, swissinfo).

La Helpline DFAE est le premier interlocuteur auquel les citoyens suisses peuvent s'adresser en cas d'urgence à l'étranger pour obtenir une assistance coordonnée de la part de proches en Suisse et des représentations concernées. L'appel est payant. Si l'on utilise Skype – «helpline-eda», l'appel est gratuit.

Source: Communiqué de presse DFEA du 2 mai 2012.

Label des sages-femmes suisses

C'est maintenant à vous de jouer!

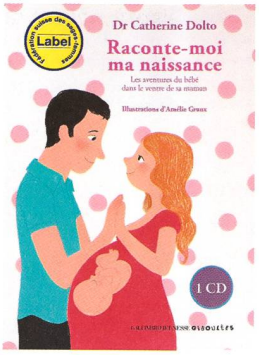

Afin de faire mieux connaître la profession de sage-femme, la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) avait lancé en mai 2010 un Concours pour décerner un Prix à l'album francophone qui représente le mieux leur travail. Les albums en compétition étaient ceux parus en 2009 et 2010, en langue française, pour un public d'enfants (0 à 12 ans), présentant d'une manière ou d'une autre la grossesse et la naissance.
Le Jury – composé de trois sages-femmes, de trois parents et de la coordinatrice du projet – avait sélectionné parmi une vingtaine d'albums celui de Dresse Catherine Dolto «Raconte-moi ma naissance». Fin 2011, un autocollant a été apposé sur chaque exemplaire de cet album. Les 90 libraires visités en ce début d'année 2012 par le représentant suisse de Gallimard-Jeunesse ont été sensibilisés à notre projet et ont été invités à mettre l'album bien en vue dans leur rayon Jeunesse/Puériculture.
C'est à présent à chaque sage-femme suisse de promouvoir l'album «Raconte-moi ma naissance» autour d'elle, en particulier lors des préparations à la naissance et à la parentalité!

Josianne Bodart Senn, coordinatrice du projet

Cinéma

L'arbre et le nid

Dans un film dont la sortie est prévue pour la fin 2012, la Québécoise Valérie Pouyanne illustrera les thèmes de la surmédicalisation de l'accouchement et des alternatives possibles. Au travers de témoignages et de reportages, d'interviews de spécialistes (dont Michel Odent) ainsi que d'extraits d'une pièce de théâtre de Karen Brody «Naissance», ce documentaire posera toute une série de questions actuelles transposables à bon nombre de pays occidentaux.

Pour en savoir davantage: www.arbre-et-nid.com/

Un signe fort contre les mutilations génitales

Nouvelle norme pénale dès le 1er juillet 2012

La nouvelle disposition du code pénal relative aux mutilations génitales féminines entrera en vigueur le 1er juillet 2012. Elle permettra de prévenir et de réprimer ces pratiques.
Le droit en vigueur punit déjà toutes les formes de blessures infligées aux organes génitaux féminins, de tels actes constituant des lésions corporelles simples ou graves. La nouvelle norme pénale donne un signe fort contre cette grave violation des droits de l'Homme. Elle permet de plus de poursuivre en Suisse les auteurs de mutilations commises à l'étranger si ces actes n'y sont pas punissables.

Source: Communiqué de presse OFJ du 26 avril 2012.